

AFFAIRE	DATE	ECHELLE	PHASE	VERSION
F1565	Avril 2017	1/6500°	Arret	1



UA : Zone urbaine dense - Centre-bourg
 UB : Zone urbaine peu dense - Bati mixte
 UE : Zone pavillonnaire traditionnelle
 UX : Zone réservée aux activités économiques
 AUX : Zone à urbaniser et réservée à l'accueil d'activités économiques et artisanales
 N : Zone naturelle à protéger et à conserver
 NS : Zone naturelle à vocation sportive, de loisirs ou touristique
 NL : Zone réservée pour accueillir des activités de loisirs et d'hébergements diversifiés en lien avec les activités touristiques
 A : Zone agricole

- Emplacements réservés à vocation d'équipements/infrastructures d'intérêt général
- Anciens bâtiments agricoles pouvant faire l'objet d'un changement de destination
- Aco ou Nco : Corridor écologique d'importance supracommunale
- Azh-Nzh : Elément remarquable végétal du paysage correspondant à l'inventaire des Zones Humides réalisé par le Département
- Elément remarquable construit du paysage correspondant au Petit Patrimoine
- Elément remarquable construit du paysage correspondant au Patrimoine
- Périmètres couverts par des OAP : Orientations d'Aménagement et de Programmation
- Principe de limitation des accès hors agglomération
- Marges de recul liées aux infrastructures de transport terrestre (RD1 et autres routes départementales)
- Haies et arbres isolés identifiés au titre du Code de l'Urbanisme
- Points d'eau, étangs
- Périmètre de réciprocité de 100 m. lié aux exploitations/bâtiments d'exploitation
- Limites d'agglomération

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES					
N° au plan de zonage	Localisation Zonage	Références cadastrales	Bénéficiaire	Objet de l'emplacement réservé	Emprise foncière
ER n°1	UA	AB 99	Commune	Cheminement piéton	65 m²

LISTE DES ANCIENS BATIMENTS AGRICOLES POUVANT CHANGER DE DESTINATION		
N° du bâtiment	Localisation	Références cadastrales
1	La Pigayère	ZC 5
2	Le Frénay	A 340
3	Basse Fenêtre	AH 65
4	Le Pinay	B 349
5	La Prébende	C 816
6	Chez Lali	A 56
7	Les Charbonnières	A 757
8	Saint Albin	A 481

